



Pièce n°A-2

Acte de désignation du
Commissaire Enquêteur par le
Tribunal Administratif d'Orléans

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Orléans, le 12/06/2017

TRIBUNAL ADMINISTRATIF
D'ORLÉANS

28, rue de la Bretonnerie
45057 ORLÉANS cedex 1
Téléphone : 02.38.77.59.00
Télécopie : 02.38.53.85.16



E17000097 / 45

8h45-12h15 et 13h30-16h30 15h45 le vend
greffe.ta-orleans@juradm.fr

M. le Maire
d'ARTANNES-SUR-INDRE
3 avenue de la Vallée du Lys
37260 ARTANNES-SUR-INDRE

Dossier n° : E17000097 / 45
(à rappeler dans toutes correspondances)

COMMUNICATION DECISION DESIGNATION COMMISSAIRE ENQUETEUR

Objet : le projet de modification n°2 du plan local d'urbanisme de la commune d'ARTANNES-SUR-INDRE (Indre-et-loire)

M. le Maire,

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, une copie de la décision par laquelle le président du tribunal a désigné Monsieur Michel LANDRY, directeur opérationnel en retraite, demeurant 3 rue Marceau, CHINON (37500) en qualité de commissaire enquêteur, pour réaliser l'enquête publique citée en objet.

Je vous rappelle qu'en application de l'article R.123-13 du code de l'environnement, vous devez consulter le commissaire enquêteur avant de fixer les heures où celui-ci se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations.

Enfin, vous voudrez bien me transmettre une copie de l'arrêté d'ouverture d'enquête dès que celui-ci aura été pris.

Je vous prie de bien vouloir recevoir, M. le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

L'assistante de contentieux,

Maryline TURPIN